



Le CESE a voté son avis "Données numériques, un enjeu d'éducation et de citoyenneté"

PUBLIÉ LE 13/01/2015

La révolution du numérique a ouvert de gigantesques chantiers et opportunités dans notre vie quotidienne et domestique et dans de multiples domaines (santé, prévention, gestion intelligente des espaces publics, facilitation du quotidien, pratique démocratique etc.). Néanmoins, les risques induits sur la protection des données personnelles et l'asymétrie d'information entre les grands opérateurs de l'internet et les citoyens utilisateurs soulignent la nécessité de construire un cadre collectif éthique à cet écosystème numérique, qui soit en mesure de garantir à tous les citoyens les mêmes droits et de défendre leurs libertés. L'avis « Données numériques, un enjeu d'éducation et de citoyenneté » préconise de renforcer l'éducation au numérique à toutes les étapes de la vie pour lutter contre la fracture numérique et sensibiliser aux bonnes pratiques ; d'utiliser le levier réglementaire, par la mise en œuvre d'un « droit à la connaissance de ses données », la simplification des formalités et des règles applicables pour les entreprises, et le renforcement des pouvoirs de la CNIL ; et de promouvoir la co-régulation par laquelle les individus pourront participer à la maîtrise de l'utilisation de leurs données personnelles et accéder véritablement à la « souveraineté numérique ». Cet avis a été soumis au vote de l'Assemblée Plénière du Conseil économique, social et environnemental. Il a été adopté à l'unanimité des 185 votants.

[Télécharger](#)